

Rapport n°: 153094.01-LE-25-0966060-004  
Document: 1 page(s)  
Inspecté par: Jimmy Schmidt le 16.05.2025

**Luxlev SA Location**  
Avenue de l'Europe  
L - 4802 LAMADELAINE



## Rapport de contrôle périodique d'une grue automotrice n° 70W5021

### 1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Avenue de l'Europe, Localité : 4802 - LAMADELAINE

### 2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Les contrôles s'effectuent sans démontage préalable et sont limités au contrôle visuel du bon état des composants dont l'accès est possible en toute sécurité et à la vérification des dispositifs de sécurité. Les observations ci-dessous portent sur les composants dans l'état où ils se trouvent et ne se rapportent pas à la conception qui a dû avoir fait l'objet d'un examen avant mise en service conformément à la réglementation applicable.

### 3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.4 et ITM-SST 1232.1

#### Caractéristiques de la grue automotrice

##### Autorisation

Autorisation n°	3A/2016/1410/137 du 05.12.2016
-----------------	--------------------------------

##### Caractéristiques

Constructeur	UNIC
Exploitant	LUXLEV
Description	URW706C2E
Année de fabrication / installation	2015
N° de série	70W5021
Charge de service (kg)	Flèche 6 éléments télescopique : 1,35t à 8m et 0,2t à 18,6m
Immatriculation	4103G
Longueur de la flèche	19 m
Longueur de la flèche	0 m
Crochet de levage	Crochet 6t mouflé 4 brins n°70W5021 / année 2015
Date de démontage du crochet	08/10/2024

### 4 OBSERVATIONS ET DÉLAI

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) du contrôle périodique : Néant.

### 5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 16.05.2025



20250516\_165030\_2991

Jimmy Schmidt  
Inspecteur

Pour le directeur général,



20250516\_165030\_2991

Mathias Muller  
Responsable Technique